

Programme, tarifs et organisation

L'ensemble du Week-end Cuivres & Piano
(cours et concerts) se déroulera au :

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET DANSE DE ROCHEFORT**
Clos Saint Maurice, rue Jean Jaurès
17300 Rochefort

Horaires du stage :

Jeudi 2 mars : 9h30-18h
Vendredi 3 mars : 10h-21h
Samedi 4 mars : 10h-18h
Rendez-vous le Jeudi 2 Mars 2017 à 9h30



Tarifs :

- Frais pédagogiques : 90€
- Demi-pension (repas du vendredi soir inclus) : 20€
- Pension complète : nous contacter
- Adhésion à l'association Comme ça vous Chante :
10€ (adhésion simple) ou 30€ (adhésion avec reçu fiscal*)
ou 50€ (adhésion bienfaiteur avec reçu fiscal*)

Cette adhésion est obligatoire pour tous les stagiaires pour des raisons d'assurances et donne droit à des tarifs préférentiels pour chaque manifestation de l'association.
*Le reçu fiscal donne droit à une déduction des impôts de 66% du montant du don.

PROGRAMME DU STAGE

- Ensemble de cuivres
- Musique de chambre
- Cours individuels
- Chauffes collectives
- Déchiffrage avec piano
- Initiation aux instruments baroques

Concert des Profs

Vendredi 3 Mars à 21h à l'Auditorium du Conservatoire
Cuivres & Piano

Entrée : 14 €

Tarif réduit : 9 €

(pour les adhérents à l'association
Comme ça vous Chante et les moins de 18 ans)

Gratuit pour les stagiaires.

Audition des Stagiaires



Samedi 4 mars à 18h à l'Auditorium du Conservatoire
Entrée libre !



Réservation Concert des Profs

Il est possible de réserver dès maintenant des places
pour le concert des professeurs le
Vendredi 3 Mars à l'Auditorium du Conservatoire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Plein tarif : places x 14 €

Tarif adhérents Comme ça vous Chante
et - de 18 ans : places x 9 €

Adhésion à l'Association (option)*

10€ (adhésion simple) ou 30€ (adhésion avec reçu fiscal*)
ou 50€ (adhésion bienfaiteur avec reçu fiscal*)

Total : €

*L'adhésion à l'association Comme ça vous Chante vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour chaque manifestation de l'association, en particulier le Festival Classique et Jazz au Prieuré qui se déroulera du 17 au 20 août 2017.
*Le reçu fiscal donne droit à une déduction des impôts de 66% du montant du don

